



# Pérenniser les collectifs d'agriculteurs pour réussir la transition agroécologique



## 1/ Contexte et enjeux

Développer la coopération entre agriculteurs apparaît comme un moyen incontournable pour accompagner la transition agroécologique. Des collectifs agricoles maillent le territoire (groupes de développement, CUMA...) et leur pérennité est un enjeu central pour l'agriculture de demain. Or, certains collectifs rencontrent des difficultés : tensions entre les adhérents, conflits de générations, difficulté à renouveler les postes de responsables, problèmes de gouvernance... Ceux-ci révèlent souvent des différences de perception du travail et donc d'accords sur les règles communes à appliquer. C'est ce que le projet Co-AGIL (CASDAR 2020-2023) participe à éclairer afin de proposer des solutions innovantes aux collectifs pour mieux coopérer.

## 2/ Objectifs du stage

Contribuant à la recherche-action Co-AGIL, le/la stagiaire produira des connaissances nouvelles sur la façon dont la perception individuelle du travail influence l'organisation au sein de collectifs d'agriculteurs. Il s'agira d'analyser en particulier les différences de conception d'« objets partagés ». Par exemple, dans le cas des CUMA, qu'est-ce qu'un bon entretien du matériel ? Quelles tâches déléguer au salarié ? A quoi ressemble une réunion efficace ? Quelles sont les informations qu'il est indispensable de partager pour le bon fonctionnement du collectif ? Quelles sont les bonnes manières de prendre les décisions ? sont quelques-unes des

questions qui seront posées à des agriculteurs engagés dans des collectifs qui cherchent à pérenniser la coopération en leur sein. A partir des connaissances produites sur des cas d'étude, le/la stagiaire dessinera des pistes pour aider les adhérents des collectifs à définir des normes communes.

### **3/ Méthodologie et livrables**

Après un travail bibliographique, le/la stagiaire conduira une série d'entretiens auprès d'agriculteurs engagés dans des collectifs qui s'interrogent sur les conditions de la pérennité de leur coopération. Il/Elle analysera ses données en lien étroit avec les acteurs de la recherche et du développement agricole impliqués dans le projet Co-AGIL. Deux stages sont proposés en parallèle (dans le Grand Ouest et en région Auvergne Rhône-Alpes) et une collaboration entre les deux stagiaires recrutés sera favorisée par l'équipe. Outre la restitution des résultats aux membres de Co-AGIL, le travail du/de la stagiaire aboutira à la rédaction d'un mémoire et à la production d'une fiche de synthèse de 4 pages.

### **4/ Compétences indispensables pour la réalisation du stage**

Ingénieur agri/agro avec un goût pour les sciences sociales ou étudiant en master de sociologie avec un intérêt pour le monde agricole.

Autonomie sur le terrain, capacité à travailler en équipe, esprit de synthèse et compétences rédactionnelles.

Permis B obligatoire.

### **5/ Lieu et conditions de stage**

Stage de 6 mois (février à juillet 2022)

Lieu d'accueil du stagiaire : ESA Angers + déplacements dans le Grand Ouest pour des entretiens.

Encadrement par un comité de suivi composé de membres du projet Co-AGIL (parmi ESA, ISARA et VetAgro Sup pour la recherche ; FRCUMA, TRAME et Coop de France pour le développement agricole).

Rémunération selon les normes en vigueur.

### **6/ Contact candidature et informations**

Caroline Mazaud, enseignante-chercheuse ESA d'Angers : [c.mazaud@groupe-esa.com](mailto:c.mazaud@groupe-esa.com)

et Marie Taverne, ingénieure d'études INRAE : [marie.taverne@inrae.fr](mailto:marie.taverne@inrae.fr)